



A.L.G.D.G.A.D.L'U.
Grand Chapitre Français
Suprême Conseil du Rite Moderne pour la France

Constitué en Souverain Grand Chapitre des Hauts Grades du rite Français,
le 16ème Jour du 7ème Mois de l'année 5989 de la vraie Lumière, 16 septembre 1989 de l'ère Chrétienne
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901,
Déclarée à la Sous-Préfecture de Saint Germain en Laye sous le n° W922000679

Maisons-Laffitte,
le 15 octobre 2013

Mes Très Chers et Bien Aimés Frères,

J'ai décidé d'établir dans le cadre du mandat qui m'a été confié en qualité de Suprême Commandeur un mode de communication basé sur la continuité et la transparence vis-à-vis de vous tous mes Frères.

Je tiens déjà à remercier tous ceux qui depuis cette nomination m'ont manifesté leurs sentiments les plus fraternels et assuré de tout leur soutien dans la démarche que j'ai engagée à plusieurs niveaux, et dont je souhaite commencer à vous entretenir dans le présent courrier.

Sur le plan des relations institutionnelles avec les Grandes Loges de Loges Bleues dont sont issus tous les Frères de notre Juridiction de Rite, j'ai écrit une lettre à chacun des Grands Maîtres des trois Obédiences (GLNF/GLAMF/GLIF) pour leur proposer la mise en place de réunions de concertation et de travail.

Ces réunions bilatérales ont pour but d'étudier ensemble les conséquences sur nos relations institutionnelles, des prises de position de la Grande Loge Unie d'Angleterre quant à la Régularité Reconnue maintenant absente des Loges Bleues sur notre territoire maçonnique depuis le 11 septembre 2012 ; situation confirmée par sa dernière communication intervenue sur ce sujet précis en septembre dernier.

Nous nous devons donc de trouver tous ensemble les solutions les plus adaptées à cette situation qui concerne tous les Frères du Grand Chapitre Français, sans distinction d'Obédience d'appartenance, sachant qu'aujourd'hui, seules les Juridictions de Rites sont encore détentrices de cette Régularité Reconnue sur notre zone territoriale et juridictionnelle Française.

Dans la continuité de ces réunions dont une synthèse sera faite, peut-être serons-nous amenés à envisager une modification de nos Statuts le moment venu.

Si une telle occurrence devait survenir, ceci ne se pourrait faire que dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont vous seriez tous tenus informés, et dument convoqués.

Au moment où je vous écris ces lignes, il m'est impossible de vous donner une date quelconque. Nous ne sommes qu'au début du processus.

Enfin, je suis à même de comprendre que les évènements intervenus ces toutes dernières semaines aient pu provoquer un certain émoi chez de nombreux Frères, la colère pour d'autres.

Cela démontre déjà le grand attachement de l'ensemble des Frères au Grand Chapitre Français, à son devenir et son indépendance.

Notre Juridiction n'a jamais jusque-là alimenté les polémiques de toutes natures, et il n'est pas dans la coutume de notre Rite de susciter ou d'encourager la vengeance même épistolaire au travers des blogs. Sinon à quoi bon parler de Grades de Sagesse ?



A.L.G.D.G.A.D.L'U.
Grand Chapitre Français
Suprême Conseil du Rite Moderne pour la France

Constitué en Souverain Grand Chapitre des Hauts Grades du rite Français,
le 16ème Jour du 7ème Mois de l'année 5989 de la vraie Lumière, 16 septembre 1989 de l'ère Chrétienne
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901,
Déclarée à la Sous-Préfecture de Saint Germain en Laye sous le n° W922000679

Il se peut que des erreurs de lecture aient été commises dans l'interprétation de textes, la présentation voire l'appréciation de situations.

Elles appartiennent désormais au passé. Ce chantier auquel je souhaite que le plus grand nombre participe ne peut s'envisager que dans le Calme retrouvé, l'Amour Fraternel, et la Compassion pour ceux des nôtres qui souffrent ou ont souffert de cette situation.

Mais nous sommes des Hommes à part entière, et il n'est point de chantier que nous ne puissions mener à son terme.

C'est une nouvelle page de notre Grand Chapitre Français que nous devons écrire. Alors écrivons-la ! Mais Unis au sein de notre Juridiction !

Je vous embrasse tous Très Fraternellement,

René Noël LOTA
Suprême Commandeur.